



FORMATION CONTINUE

Enseigner en partenariat avec les patients, patientes et proches partenaires | PPP206

POUR HUMANISER LES SOINS ET DÉVELOPPER UNE PLUS GRANDE BIENVEILLANCE DES SOIGNANTS

Public cible

Cette formation s'adresse aux nouveaux patient.es ou proches partenaires et aux nouveaux professeur.es impliqués dans l'enseignement sur l'expérience vécue des patient.es et de leurs proches au sein du programme de médecine (en HCPC – SPT soins) ou impliqués dans les comités de la FMSS.

Contexte

Cette formation permettra aux professeur.es et aux personnes partenaires de s'initier au travail en partenariat pour participer activement à l'enseignement auprès des étudiant.es du programme de médecine sur l'expérience des patient.es et des proches dans la relation de soins (maladie, handicap, douleur, souffrance, fin de vie, etc.) ou contribuer au sein des comités à représenter le point de vue du patient.

Ce travail de jumelage en amont a également pour finalité de permettre l'amorce d'un lien partenarial au sein du tandem professeur.e - partenaire pour favoriser l'établissement d'une collaboration optimale en vue de la prestation en classe devant les étudiant.es ou dans les comités de la FMSS.

Objectifs

1. Comprendre les fondements et les objectifs du travail en partenariat avec des patient.es à des fins d'enseignement.
2. S'outiller pour la création d'un lien au sein d'un tandem professeur.e – partenaire.
3. Contribuer au projet d'enseignement sur l'expérience vécue des patient.es et de leurs proches dans le programme de médecine.
4. Clarifier les étapes de travail pour réaliser la production d'un témoignage d'un patient.e-proche partenaire et la prestation d'enseignement en coanimation « patient.e-professeur.e ».

QUAND

Le 06 septembre 2024
13 h 00 à 15 h 30
(heures de l'Est)

DURÉE

2.33 heures

LIEU

FMSS - Campus de Sherbrooke LOCAL

: Z7-1526

3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :

4 septembre 2024

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme;

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Informations additionnelles

Cette formation contient une tâche préalable (non accrédité)

Lecture du guide PPP : nous vous recommandons de lire les pages 1 à 2 et de 9 à 13 (durée 15 min).

Animation

Animation :

P^{re} Perrine Garde Granger

M^{me} Chantale Toulouse

M^{me} Julie Labonté

Conception :

P^{re} Perrine Garde Granger

M^{me} Chantale Toulouse

M^{me} Julie Labonté

P^{re} Anne-Marie Boire-Lavigne

M. Guy Drouin

M^{me} Michèle Héon

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures 20 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures 20 minutes** d'activités de développement professionnel.*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures 20 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures 20 minutes** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.